



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Budget pour l'année 2025 de la municipalité de Nantes

L'exercice budgétaire de cette année a été marqué par des investissements conséquents dans l'entretien des chemins. Pour l'année 2024, les dépenses de la municipalité respectent le budget. Ce travail a pu être réalisé grâce à l'équipe municipale et les élus qui ont travaillé fort durant les dernières années pour améliorer l'état des infrastructures et faire des choix judicieux dans les priorités.

Pour 2025, le budget de la municipalité est équilibré avec un revenu de 3 077 035\$ marqué par le dépôt d'un nouveau rôle triennal et une dépense équivalente au revenu. La municipalité prévoit une hausse d'environ 11 % des charges en 2025 par rapport à 2024, qui serait principalement attribuable aux dépenses plus élevées pour les fournitures, au surcoût du carburant et à l'augmentation des coûts des services. Par exemple, le service de collecte des ordures a diminué, mais il y a eu une hausse de 15 % pour les dépenses en voirie, principalement due à l'augmentation des coûts d'entretien des véhicules, mais aussi l'augmentation des coûts d'entretien des voies de circulation.

En effet, la municipalité prévoit toujours un investissement dans l'entretien des chemins afin de pallier son vieillissement. Malheureusement, le gouvernement a refusé une demande d'aide pour la réfection d'un ponceau sur le Rang de la Languette, ce qui a impliqué une charge supplémentaire dans nos investissements. Malgré cela, nous allons améliorer les services des loisirs pour bonifier l'offre actuelle, en plus d'aménager un espace permettant un contact avec la nature au lac Whitton, à condition que la MRC du Granit accepte notre demande d'aide. De plus, la municipalité continuera de rembourser les frais d'inscription et les cartes d'admission au Centre sportif de Mégantic, ainsi que celles du centre de ski de Mégantic, d'appuyer l'école de la Source dans ses différents projets pour les enfants, de continuer d'offrir le service d'animation estivale aux jeunes et d'offrir un remboursement pour la disposition des matériaux secs.

Le conseil est conscient de l'augmentation des valeurs des propriétés à cause du nouveau rôle foncier triennal. De ce fait, le conseil a décidé de diminuer le taux de taxation de 24 cents, passant de 1,03\$ à 0,79\$ le 100\$ d'évaluation afin de minimiser l'impact de l'augmentation des valeurs des propriétés sur le compte de taxation. Pour les commerces, le conseil a décidé de diminuer le taux de taxation de 1,26\$ à 1,03\$ le 100\$ d'évaluation afin de favoriser le développement commercial dans la municipalité. Aussi, la dette de la municipalité devra rester stable pour l'année 2025.

L'année 2025, l'objectif du conseil reste le maintien de l'équilibre des dépenses sans dépassement du budget alloué afin de maintenir un taux de taxation raisonnable pour les années futures.

Merci, et portez-vous bien.

Daniel Gendron, maire de la municipalité de Nantes